

BILAN SOCIAL 2018

Deuxième fichier (p. 23 à 50)

Responsable de la publication : Secrétariat Général

Données traitées par la CDIS

Contenu

PARTIE I : LE RESEAU	4
CHAPITRE 1 : REPARTITION DES EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2018	4
1.1 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE DE SUPPORT BUDGETAIRE (CSB)	4
1.2 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE DE PERSONNELS*	6
1.3 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR FONCTION	8
1.4 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR AIRE GEOGRAPHIQUE	9
1.5 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR SEXE.....	11
1.6 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR AGE.....	13
CHAPITRE 2 : AVANCEMENT ET ANCIENNETE	15
2.1 AVANCEMENT.....	15
2.2 ANCIENNETE DANS L’AFFECTATION	16
CHAPITRE 3 : RECRUTEMENT.....	19
3.1 RECRUTEMENTS 2018 PAR CATEGORIE DE SUPPORT BUDGETAIRE (CSB).....	19
3.2 RECRUTEMENTS 2018 PAR FONCTION.....	19
3.3 RECRUTEMENTS 2018 PAR SEXE	20
3.4 RECRUTEMENTS DE PERSONNELS SOUS CONTRAT D’EXPATRIÉS.....	20
CHAPITRE 4 : FIN DE MISSION	23
4.1 FIN DE MISSION PAR MOTIF	23
4.2 AGE DES PERSONNELS AYANT FAIT VALOIR LEURS DROITS A LA RETRAITE.....	23
CHAPITRE 5 : TEMPS DE TRAVAIL ET ABSENCES.....	24
5.1 AUTORISATION DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL.....	24
5.2 ABSENCES POUR MALADIE	25
5.3 ACCIDENTS DE TRAVAIL.....	26
5.4 MOUVEMENTS SOCIAUX	26
CHAPITRE 6 : DEPLACEMENTS : INDEMNITE DE CHANGEMENT DE RESIDENCE (ICR)	27
6.1 COÛT MOYEN D’UNE ICR.....	27
6.2 POURCENTAGE D’AGENTS DEMANDANT LE SOLDE D’ICR	27
6.3 COUT DES ICR PAR ZONE DE POSTES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES.....	28
6.4 MISE EN PLACE DES ICR (EN POURCENTAGE CUMULÉ)	29
CHAPITRE 7 : FORMATION.....	30
7.1 NOMBRE DE JOURNÉES STAGIAIRES	30
7.2 REPARTITION PAR PARTICIPANT	32
7.3 REPARTITION PAR TYPE DE STAGE	32

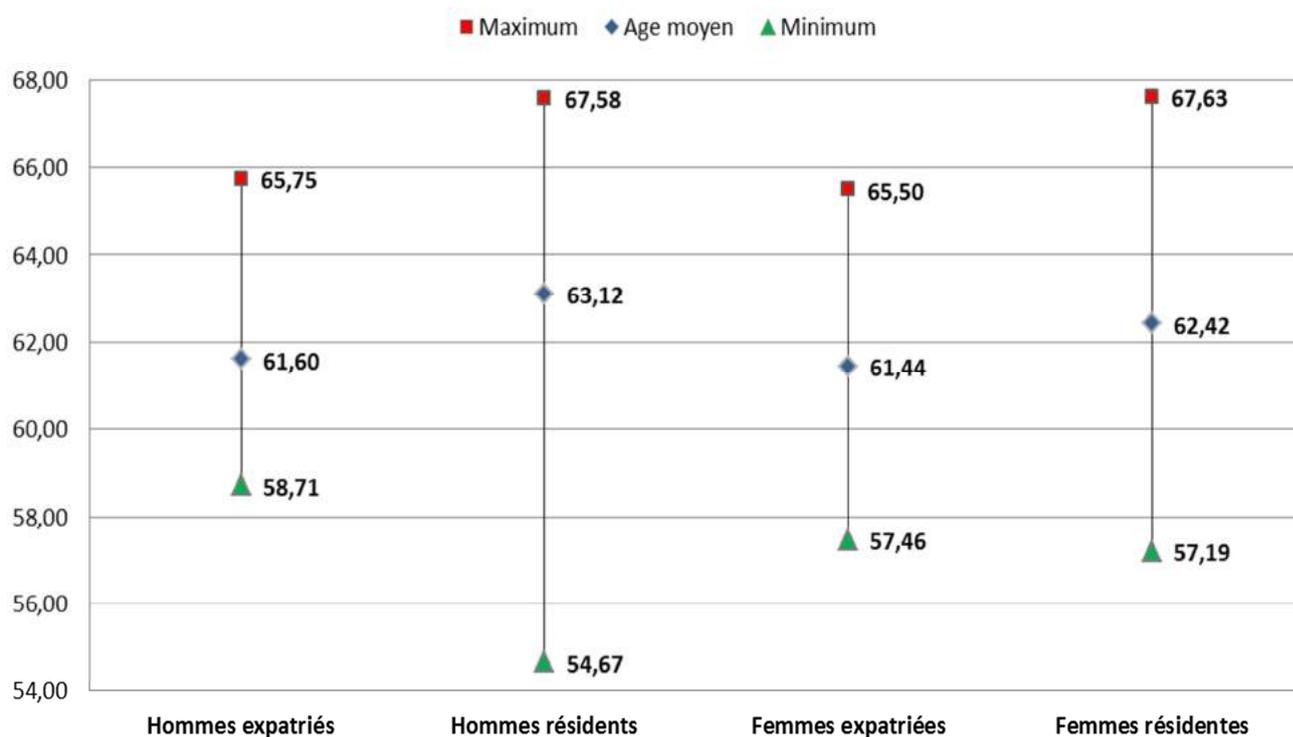
7.4	REPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT	33
7.5	REPARTITION PAR SEXE	33
	CHAPITRE 8 : MASSE SALARIALE.....	34
8.1	DÉPENSES ANNUELLES* DE PERSONNELS.....	34
8.2	COÛT MOYEN MENSUEL PAR ZONE DE POSTES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES.....	34
8.3	COÛT MOYEN PAR AGENT.....	35
	CHAPITRE 9 : RECRUTES LOCAUX DES ETABLISSEMENTS EN GESTION DIRECTE.....	35
9.1	EFFECTIFS PAR MISSION	35
9.2	ETP PAR SEXE.....	36
	PARTIE II : LES SERVICES CENTRAUX	37
	CHAPITRE 1 : EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2018	37
1.1	REPARTITION STATUTAIRE	37
1.2	REPARTITION PAR CATEGORIE	37
1.3	REPARTITION PAR ORIGINE	40
1.4	REPARTITION PAR SEXE	41
	CHAPITRE 2 : RECRUTEMENT.....	42
	CHAPITRE 3 : FIN DE MISSION	43
	CHAPITRE 4 : TEMPS PARTIELS	43
4.1	TEMPS PARTIEL PAR CATEGORIE.....	43
4.2	TEMPS PARTIEL PAR QUOTITE.....	43
	CHAPITRE 5 : ABSENCES	44
5.1	ABSENCES POUR CAUSE DE MALADIE (en jours calendaires)	44
5.2	ACCIDENTS DU TRAVAIL	45
	CHAPITRE 6 : COMPTE EPARGNE TEMPS.....	45
	CHAPITRE 7 : FORMATION.....	46
7.1	NOMBRE DE JOURNEES DE FORMATION	46
7.2	NOMBRE D' ACTIONS PAR TYPE DE FORMATION	47
	CHAPITRE 8 : MASSE SALARIALE.....	48
8.1	COÛT DE LA MASSE SALARIALE	48
8.2	COÛT MOYEN PAR AGENT (par mois)	48
	CHAPITRE 9 : DÉPLACEMENTS	49
9.1	MISSIONS EN France.....	49
9.2	MISSIONS À L'ÉTRANGER	49
9.3	NOMBRE DE MISSIONS PAR MOIS.....	50

CHAPITRE 4 : FIN DE MISSION

4.1 FIN DE MISSION PAR MOTIF

Motif	Expatriés			Résidents			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
A la demande de l'intéressé	34	23	57	194	277	471	228	300	528
Annulation de (ré-) embauche				2	3	5	2	3	5
Décès					1	1	0	1	1
Fin de Détachement				1	4	5	1	4	5
Fin de mission anticipée		1	1	1	1	2	1	2	3
maladie + de 180 jours				1	5	6	1	5	6
Mesure de carte				6	9	15	6	9	15
Nécessité de service	7	6	13				7	6	13
Pour demande de congé parental					2	2	0	2	2
pour demande de disponibilité	3		3	24	47	71	27	47	74
pour demande de retraite	10	6	16	32	49	81	42	55	97
Raison familiale					2	2	0	2	2
Raison médicale	1		1		1	1	1	1	2
Terme du contrat	115	63	178	7	7	14	122	70	192
Total	170	99	269	268	408	676	438	507	945

4.2 AGE DES PERSONNELS AYANT FAIT VALOIR LEURS DROITS A LA RETRAITE



Par rapport aux années antérieures, l'âge moyen de départ à la retraite reste stable. S'il n'y a pas de différences notables entre les hommes, qu'ils soient expatriés ou résidents, l'âge de départ à la retraite des hommes révèle de grandes disparités suivant leur type de contrat.

CHAPITRE 5 : TEMPS DE TRAVAIL ET ABSENCES

5.1 AUTORISATION DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Seuls les personnels recrutés en qualité de résident peuvent bénéficier d'une autorisation d'exercer leur activité à temps partiel.

RESIDENTS	Nombre de demandes présentées			Nombre de demandes acceptées		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Enseignants 1er degré	9	109	118	8	109	117
Enseignants 2nd degré	26	122	148	26	122	148
Administratifs		1	1		1	1
TOTAL	35	232	267	34	232	266

Le nombre de demandes d'autorisation d'exercer à temps partiel est stable par rapport à l'année scolaire 2017/2018.

5.1.1 AUTORISATIONS ACCORDEES PAR TYPE DE DEMANDE

Type de temps partiel	Nature de la demande		
	1ere demande	Renouvellement	Total
De droit	27	54	81
Sur autorisation	53	132	185
Total	80	186	266

Les demandes de temps partiel de droit sont en diminution de 18% par rapport à l'année scolaire 2017/2018.

Les demandes de renouvellements de temps partiels représentent près de 70% des demandes accordées (65% en 2017/2018).

5.1.2 AUTORISATIONS ACCORDEES PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

	Hommes	Femmes	Total	Part des demandes	Part des effectifs au 31/12/2018
Afrique	1	9	10	3,76%	1,3%
Amériques	4	21	25	9,40%	3,5%
Asie-Moyen et Proche Orient	2	15	17	6,39%	2,6%
Europe	15	145	160	60,15%	9,1%
Maghreb - Océan Indien	12	42	54	20,30%	4,5%
TOTAL	34	232	266	100,00%	5,2%

Plus de 60% des demandes d'autorisation d'exercice à temps partiel sont accordées à des personnels en fonction en Europe.

5.1.3 AUTORISATIONS ACCORDEES PAR QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL

Quotité	50%	50% < >= 70%	70% < >= 80%	80% < >= 90%	Total	Part des effectifs au 31/12/2018
Hommes	14	4	8	8	34	1,6%
<i>Enseignants 1er degré</i>	6		2		8	1,5%
<i>Enseignants 2nd degré</i>	8	4	6	8	26	1,6%
<i>Administratif</i>						
Femmes	56	37	90	49	232	7,9%
<i>Enseignants 1er degré</i>	38	3	68		109	7,8%
<i>Enseignants 2nd degré</i>	18	33	22	49	122	8,0%
<i>Administratif</i>		1			1	4,8%
Total	70	41	98	57	266	5,2%

5.2 ABSENCES POUR MALADIE

	Nombre de personnels	Nombre de jours d'absence	Part des arrêts	ETP / Effectif	Données 2017
AFRIQUE	251	3404	17,1%	0,9%	2967
AMERIQUES	129	2480	8,8%	0,8%	2093
ASIE MOYEN et PROCHE ORIENT	156	1978	10,6%	0,4%	1905
EUROPE	501	6871	34,1%	0,9%	6684
MAGHREB OCEAN INDIEN	434	4587	29,5%	1,9%	6148
TOTAL	1471	19320	100,0%	0,9%	19797

Le nombre total de jours d'absence pour maladie constatée en 2018 est en légère diminution par rapport à 2017 (19 320 contre 19 797).

34,1% des arrêts pour maladie ont concerné des personnels en fonction en Europe. Le nombre cumulé de jour d'absence pour maladie dans cette région exprimé en ETP représente 0,9% des effectifs.

La durée moyenne des absences pour maladie dans le réseau est de 13,1 jour par agent.

Nb : conformément aux dispositions de l'article 15 du décret n°2002-22 du 4 janvier 2002 modifié, les personnels détachés ne pouvant reprendre leur service après 180 jours de congé de maladie sont remis à la disposition de leur administration d'origine.

5.3 ACCIDENTS DE TRAVAIL

NOMBRE DE DECLARATIONS D'ACCIDENTS DE TRAVAIL

Fonctions	EXPATRIES			RESIDENTS			TOTAL
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
Enseignant 1er degré		2	2	4	15	19	21
Enseignant 2° degré	1		1	7	17	24	25
Personnel de direction					1	1	1
Total général	1	2	3	11	33	44	47

Le nombre indiqué est celui des déclarations reçues à la direction des ressources humaines du réseau (DRH).

Le nombre de déclaration d'accident de travail a sensiblement diminué en 2018 par rapport à 2017 (- 29%).

Le taux d'accident de travail déclaré est de l'ordre de 0,8%.

Les accidents de service ont entraîné 229 jours d'absence en 2018.

5.4 MOUVEMENTS SOCIAUX

L'année 2018 a été marquée par 37 jours de grève dans les établissements du réseau (+37% par rapport à l'année 2017) représentant un total cumulé de 5349 jours d'absence constatés à ce titre pour les personnels détachés (-14% par rapport à l'année 2017).

CHAPITRE 6 : DEPLACEMENTS : INDEMNITE DE CHANGEMENT DE RESIDENCE (ICR)

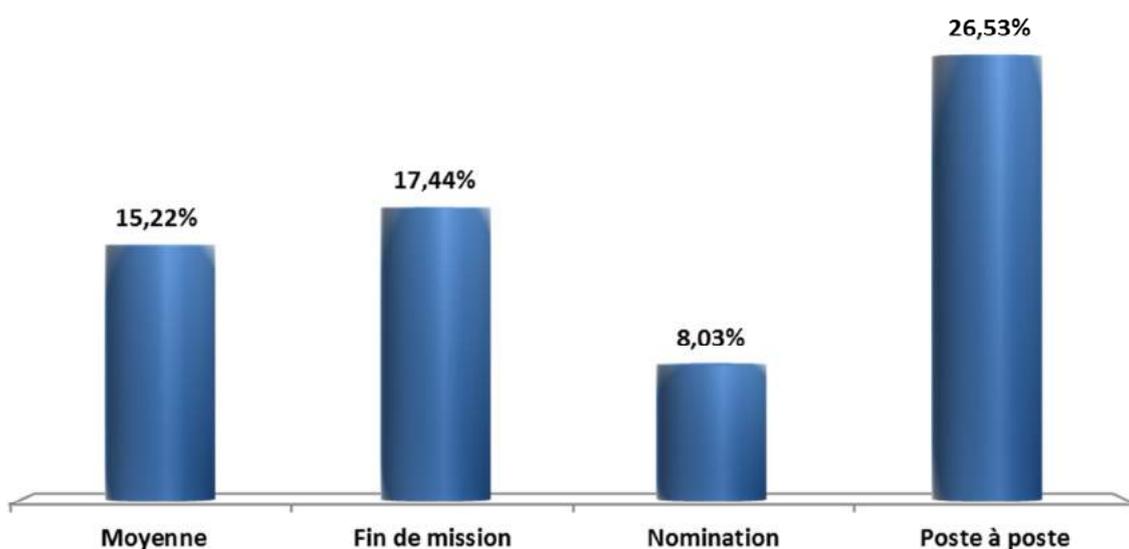
6.1 COÛT MOYEN D'UNE ICR

L'ICR est une indemnité forfaitaire qui participe à la prise en charge des frais de changement de résidence autres que les frais de voyage. Elle laisse à l'expatrié toute latitude pour l'organisation de son déménagement. Cette indemnité, versée lors de la nomination et de la fin de mission, varie selon la fonction de l'agent, le trajet effectué (France/étranger, étranger/étranger, étranger France) et la composition de sa famille.



Le coût moyen des ICR liquidées en 2018 est en diminution de l'ordre de 4,7% par rapport au coût moyen des ICR liquidées en 2017.

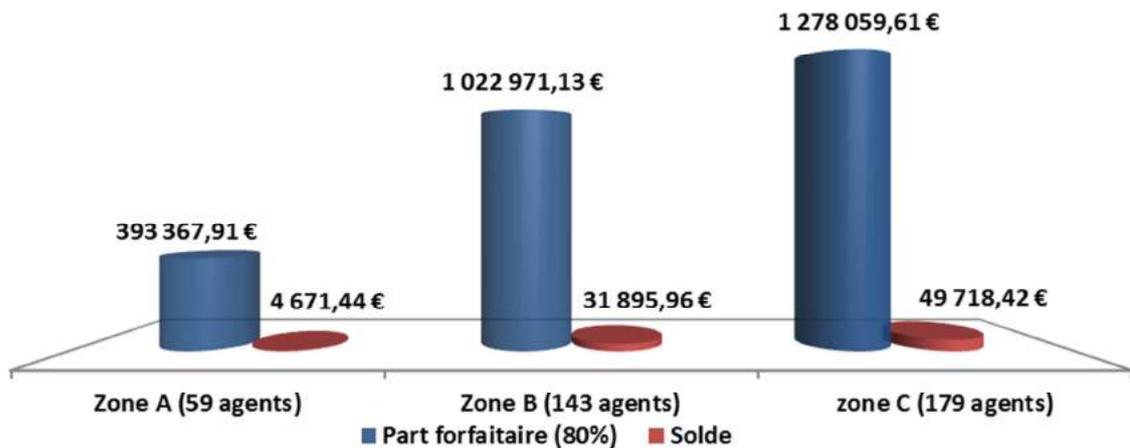
6.2 POURCENTAGE D'AGENTS DEMANDANT LE SOLDE D'ICR



Un premier versement de 80% de l'ICR est versé après la conclusion du contrat d'expatrié, et avant sa fin de mission. Le solde de l'indemnité peut être demandé si les dépenses de déménagement acquittées par l'agent atteignent les 2/3 du montant total de l'ICR. Dans près de 85% des cas le solde n'est pas demandé.

6.3 COUT DES ICR PAR ZONE DE POSTES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

Le montant des ICR versées par zone géographique est proportionnel au nombre d'expatriés, moins nombreux en zone A.

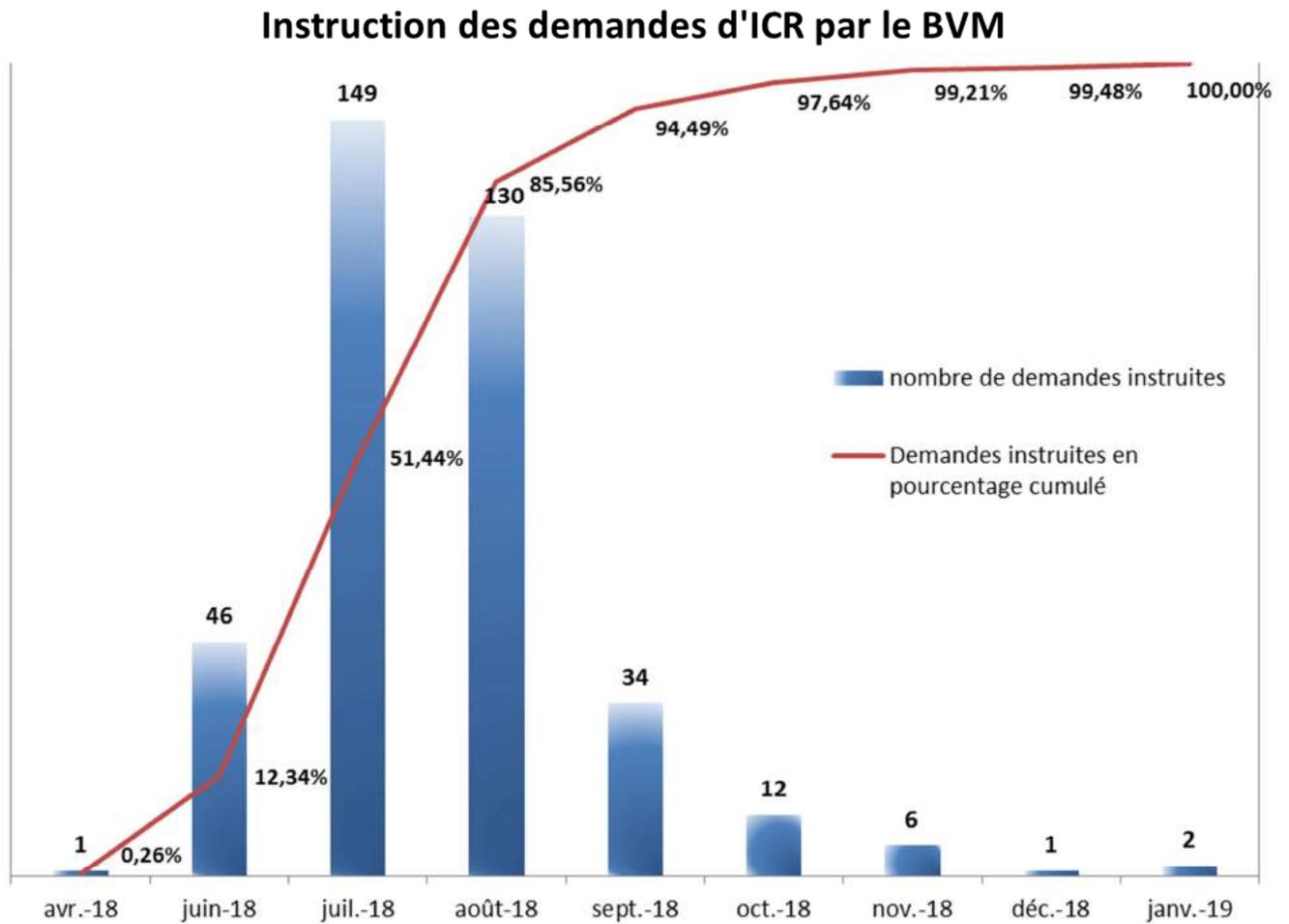


Coût moyen de l'ICR par zone



A fonction et composition de famille identiques, le coût d'une ICR est en principe plus élevé à destination des pays classés en zone A (pays dans lesquels les conditions de vie sont considérées particulièrement difficiles). En 2018, le coût moyen d'une ICR en zone C est cependant supérieur car y sont affectés plus d'agents accompagnées de leur famille (masse moyenne prise en compte pour le calcul de l'ICR : 981kg en zone C, 948kg en zone B et 862kg en zone A).

6.4 MISE EN PLACE DES ICR (EN POURCENTAGE CUMULÉ)



Plus de 85% des expatriés en nomination ou en fin de mission ont perçu la part forfaitaire de 80% de l'ICR avant leur installation dans leur nouvelle résidence.

CHAPITRE 7 : FORMATION

La formation continue s'adresse à tous les personnels : expatriés, résidents et de droit local, qu'ils exercent en EGD, en établissement conventionné ou en établissement partenaire. Elle concerne les personnels enseignant comme non-enseignant.

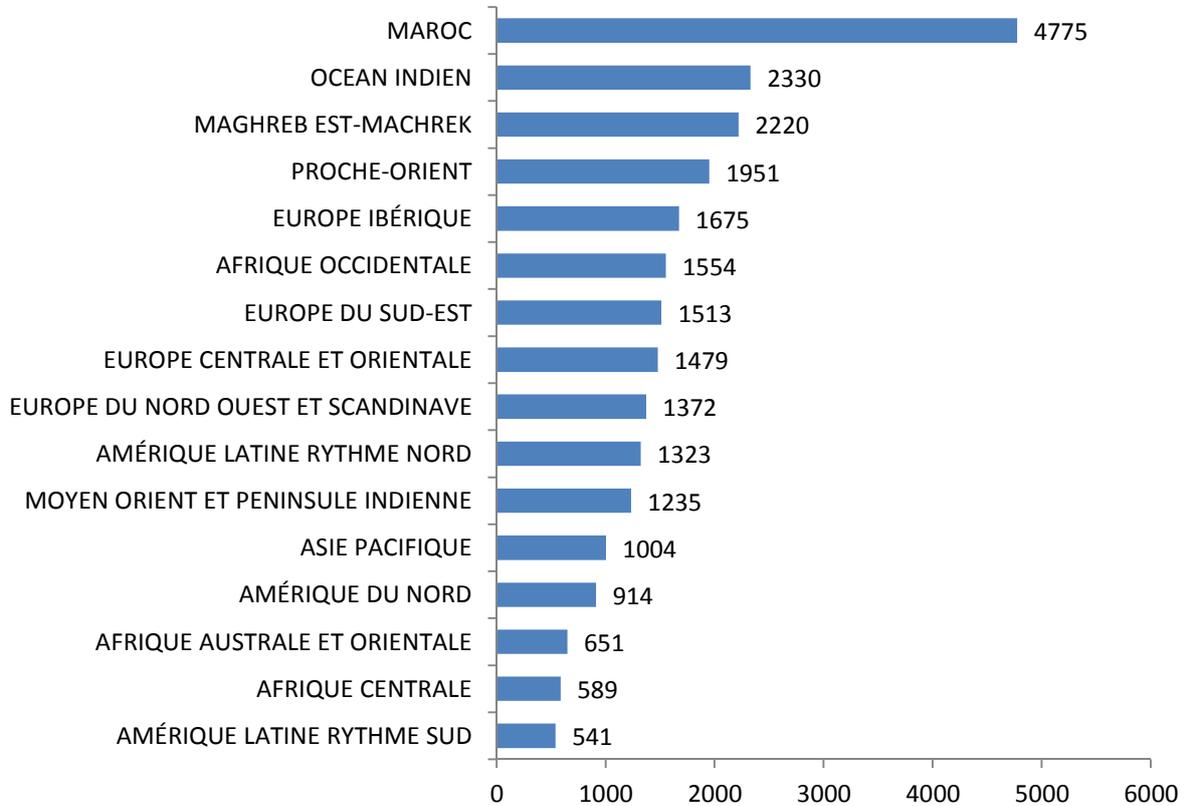
7.1 NOMBRE DE JOURNÉES STAGIAIRES

7.1.1 REPARTITION PAR ZONE DE MUTUALISATION

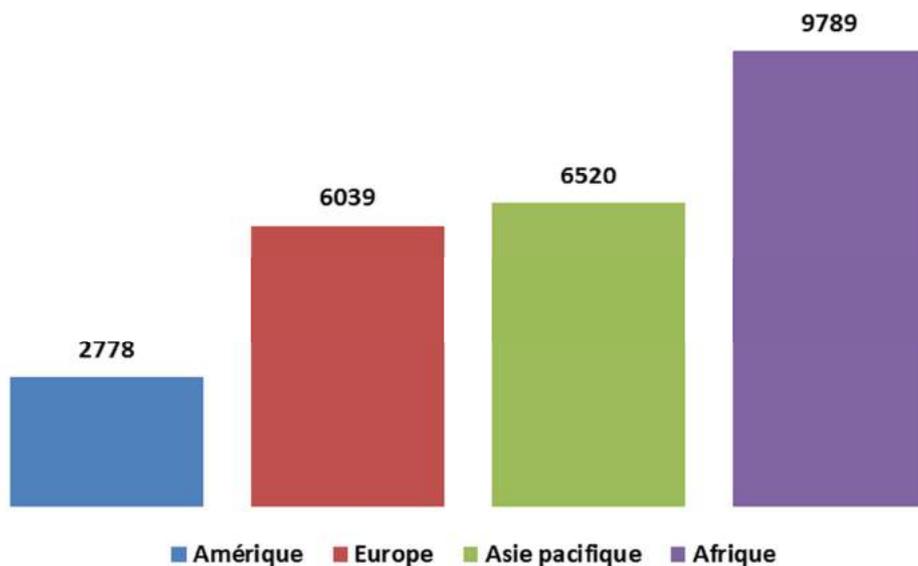
ZONE DE MUTUALISATION	PAYS CONCERNES
Afrique australe et orientale	Afrique du sud, Angola, Burundi, Djibouti, Éthiopie, Kenya, Mozambique, Ouganda, République démocratique du Congo (Lubumbashi), Rwanda, Soudan, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.
Afrique centrale	Bénin, Cameroun, Congo, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Niger, Nigeria, République Centrafricaine, République démocratique du Congo (Kinshasa), Tchad, Togo
Afrique occidentale	Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal
Amérique Latine Rythme Nord (AMLANORD)	Brésil (Brasilia, Curitiba), Colombie, Cuba, El Salvador, Equateur, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, République Dominicaine, Venezuela
Amérique Latine Rythme Sud (AMLASUD)	Argentine, Bolivie, Brésil (Rio de Janeiro, Sao Paulo) Chili, Costa-Rica, Pérou, Uruguay
Amérique du Nord	Canada, États-Unis
Asie pacifique	Australie, Cambodge, Chine, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Birmanie (Myanmar), Philippines, République de Corée, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Vanuatu, Vietnam
Europe centrale et orientale	Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Géorgie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Russie, Slovaquie, Suisse, Ukraine
Europe du Nord et Scandinavie	Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays Bas, Royaume Uni, Suède
Europe du Sud Est	Albanie, Bosnie–Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Grèce, Israël, Italie, Jérusalem, Roumanie, Serbie, Slovénie, Turquie
Europe ibérique	Espagne, Portugal
Maghreb Est Machrek	Algérie, Égypte, Libye, Tunisie
Maroc	Maroc
Moyen Orient et Péninsule Indienne (MOPI)	Arabie Saoudite, Bahreïn, Bangladesh, Émirats Arabes Unis, Inde, Iraq, Iran, Kazakhstan, Koweït, Népal, Oman, Ouzbékistan, Qatar, Sri Lanka, Turkménistan
Océan Indien	Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles
Proche Orient	Jordanie, Liban, Syrie

Le total des inscriptions effectivement validées, hors préinscriptions, et défalqué des inscriptions annulées s'élève à 25 126 :

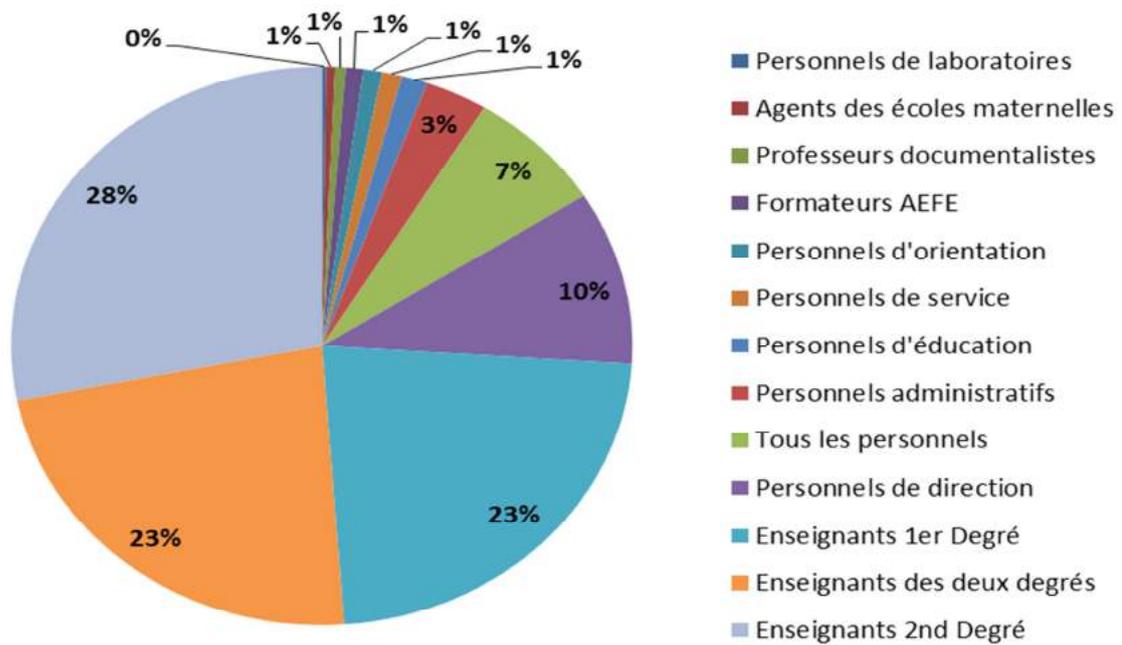
Répartition par zones de mutualisation



7.1.2 REPARTITION PAR CONTINENT

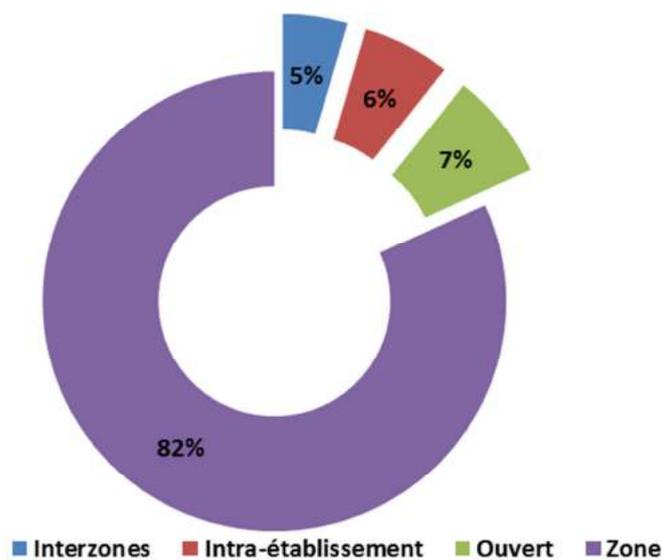


7.2 REPARTITION PAR PARTICIPANT



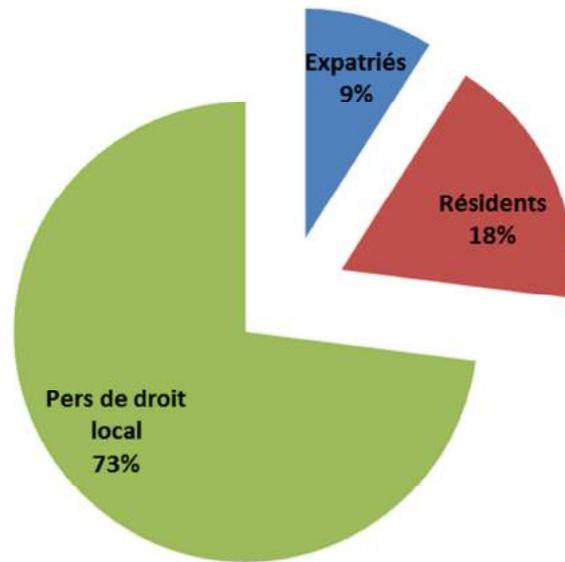
Une même personne peut avoir suivi plusieurs stages dans l'année. Plus de 70% des stages sont destinés à des personnels enseignants.

7.3 REPARTITION PAR TYPE DE STAGE



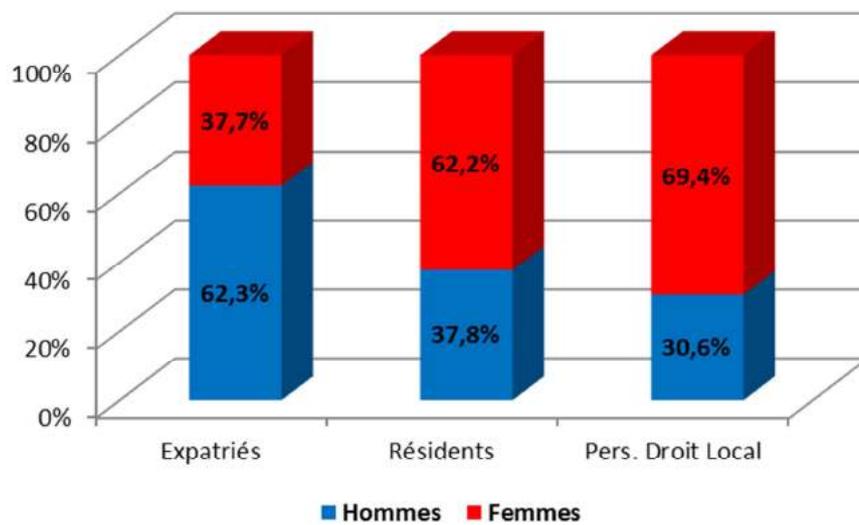
La majorité des stages est organisée dans le cadre du plan régional de formation (PRF), préparés par les acteurs de terrain en fonction des besoins spécifiques et expertisés par le service pédagogique de l'Agence.

7.4 REPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT



La part des personnels de droit local est croissante (+2,6% par rapport à 2017).

7.5 REPARTITION PAR SEXE



CHAPITRE 8 : MASSE SALARIALE

8.1 DÉPENSES ANNUELLES* DE PERSONNELS

	Masse salariale cumulée sans charges	Masse salariale cumulée sans charges par agent	Masse salariale cumulée avec charges	Masse salariale cumulée avec charges par agent
Expatrié	131 334 962 €	126 768 €	169 777 105 €	163 873 €
Résident	282 507 909 €	55 868 €	444 487 956 €	87 901 €

*Sur la base de l'exécution budgétaire 2018

8.2 COÛT MOYEN MENSUEL PAR ZONE DE POSTES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

8.2.1 PERSONNELS RECRUTES SOUS CONTRAT D'EXPATRIE

Zones diplomatiques et consulaires	Cout moyen par agent hors charges	Cout moyen par agent charges comprises
A	12 733 €	15 635 €
B	11 559 €	14 557 €
C	9 524 €	12 588 €

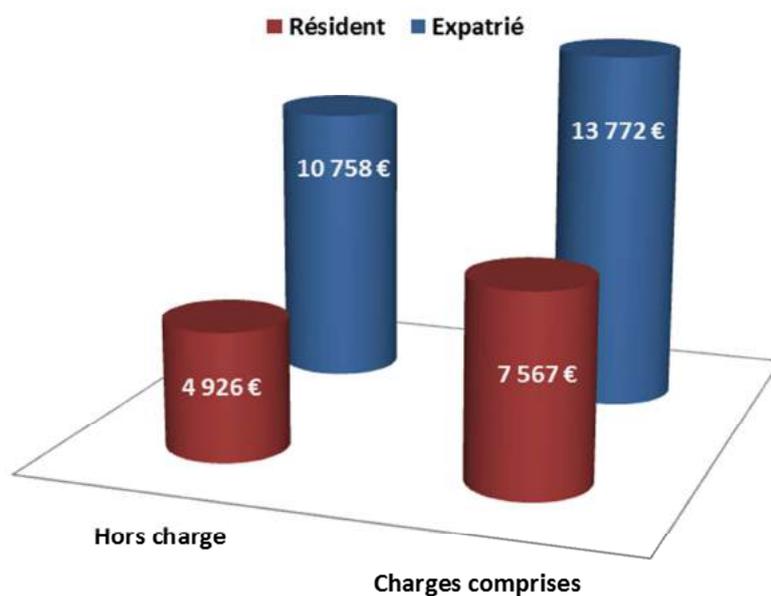
*Sur la base de l'exécution budgétaire 2018

8.2.2 PERSONNELS RECRUTES SOUS CONTRAT DE RESIDENT

Zones diplomatiques et consulaires	Cout moyen par agent hors charges	Cout moyen par agent charges comprises
A	5 492 €	7 997 €
B	4 942 €	7 462 €
C	4 836 €	7 540 €

*Sur la base de l'exécution budgétaire 2018

8.3 COÛT MOYEN PAR AGENT



CHAPITRE 9 : RECRUTES LOCAUX DES ETABLISSEMENTS EN GESTION DIRECTE

Le nombre de poste de personnels recrutés localement par les EGD est limité par un plafond d'emplois.

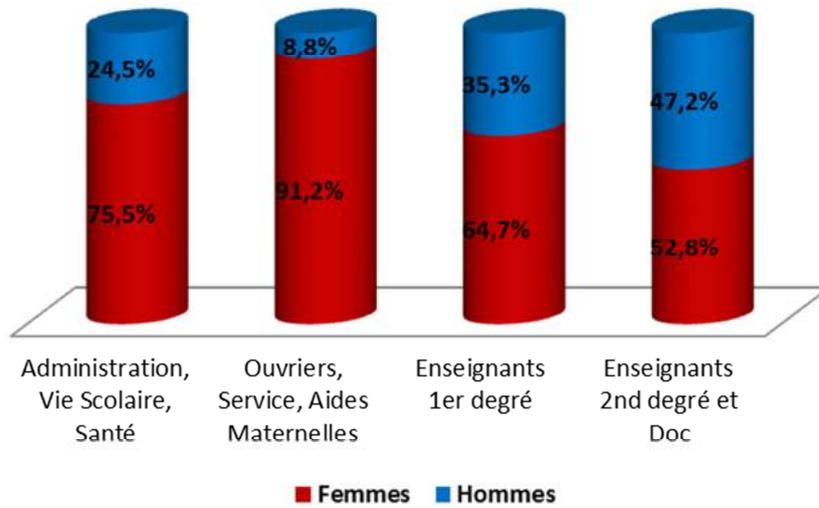
9.1 EFFECTIFS PAR MISSION

Effectifs présents au 31/12/2018

	Femmes		Hommes		Total	
	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP
Administration, Vie Scolaire, Santé	1032	787,1	340	256,1	1372	1043,2
Ouvriers, Service, Aides Maternelles	822	727,1	79	70,6	901	797,7
Enseignants 1er degré	1020	866,8	528	473,6	1548	1340,4
Enseignants 2nd degré et Doc	735	626,2	605	559,7	1340	1185,9
Total	3609	3007,15	1552	1359,94	5161	4367,09
Part des enseignants	48,63%	49,65%	73,00%	75,98%	55,96%	57,85%

Alors que les enseignants représentent près de 82% des personnels détachés, ils représentent 57,9% des personnels recrutés localement.

9.2 ETP PAR SEXE



Les femmes représentent 69,9% des personnels recrutés localement par les EGD, contre 54,9% des personnels détachés.

PARTIE II : LES SERVICES CENTRAUX

CHAPITRE 1 : EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2018

1.1 REPARTITION STATUTAIRE

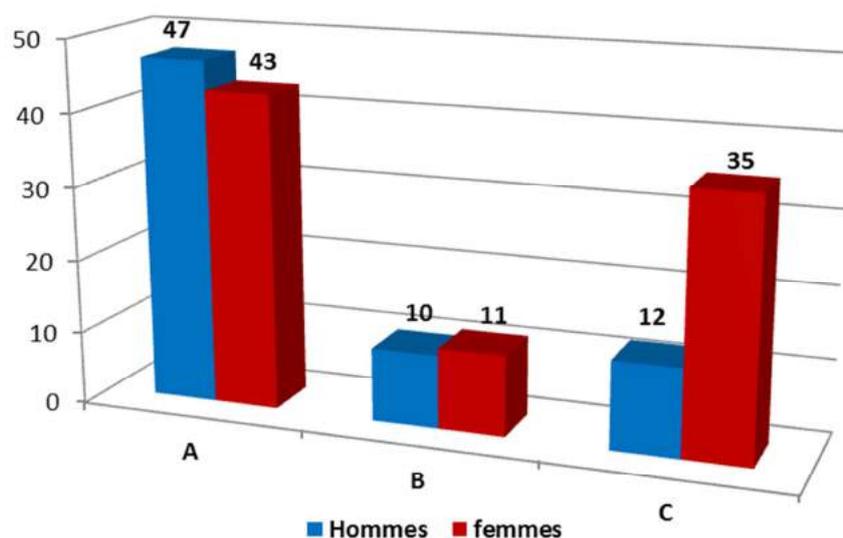
STATUTS	PARIS		NANTES		Sous-total		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	
Contractuels en CDD	1	3	2	0	3	3	6
Contractuels en CDI	2	7	1	3	3	10	13
Détachés sur contrat	46	47	15	26	61	73	134
Agents en position normale d'activité (PNA) du MEAE	1	1	3	14	4	15	19
Agents mis à disposition par le MEAE	3	1	0	0	3	1	4
emploi directeur MEAE	1	0	0	0	1	0	1
TOTAL AGENTS	54	59	21	43	75	102	177

Avec une augmentation de 3% par rapport au 31/12/2017, date à laquelle plusieurs postes étaient vacants, les effectifs au 31/12/2018 retrouvent le niveau des effectifs au 31/12/2016.

Cette évolution se traduit toutefois par une augmentation de 8% des effectifs parisiens et une diminution de 7% des effectifs nantais.

1.2 REPARTITION PAR CATEGORIE

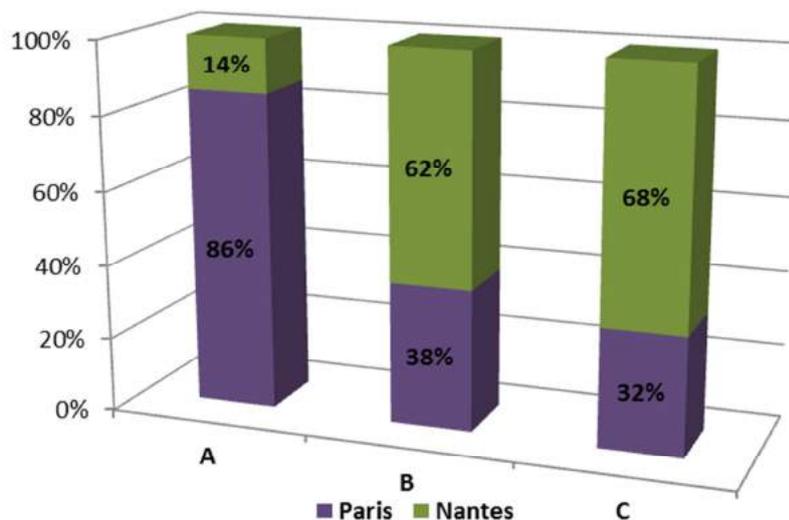
1.2.1 AGENTS TITULAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE



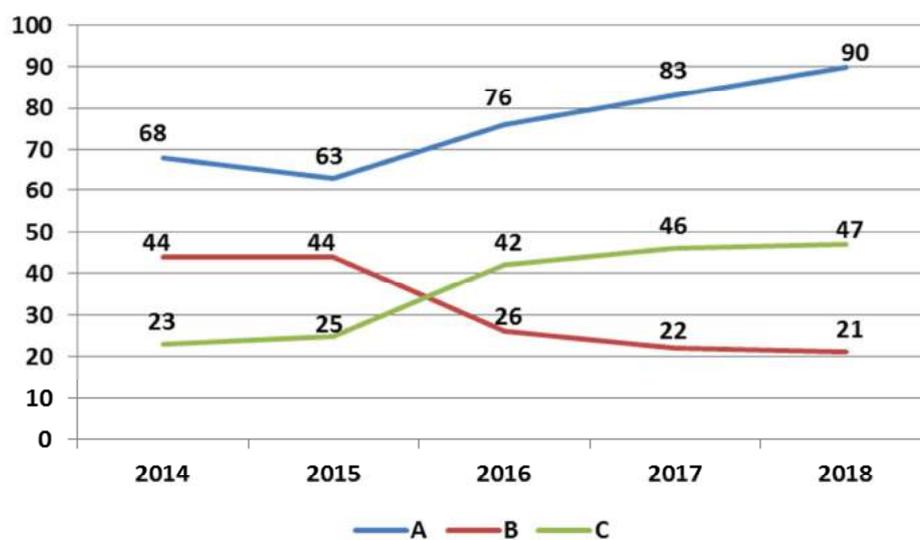
57% des personnels titulaires de la fonction publique appartiennent à un corps de catégorie A, contre 55% en 2017.

La proportion des personnels titulaires de la fonction publique appartenant à un corps de catégorie C reste stable.

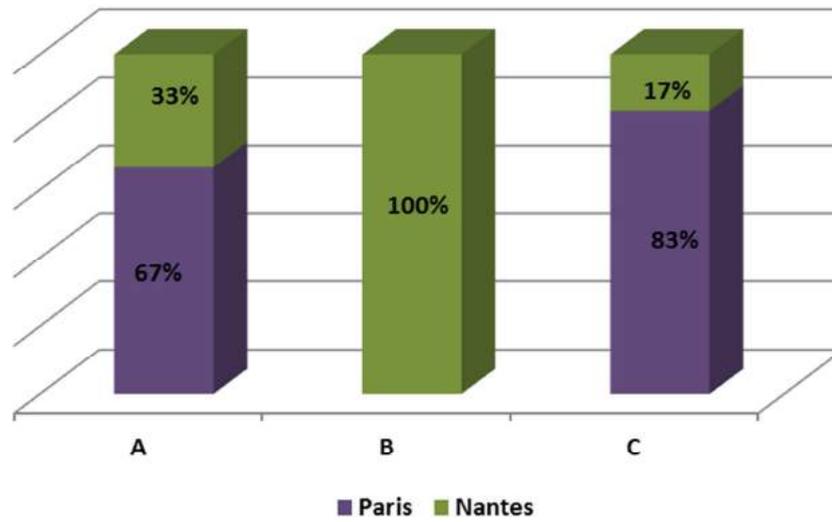
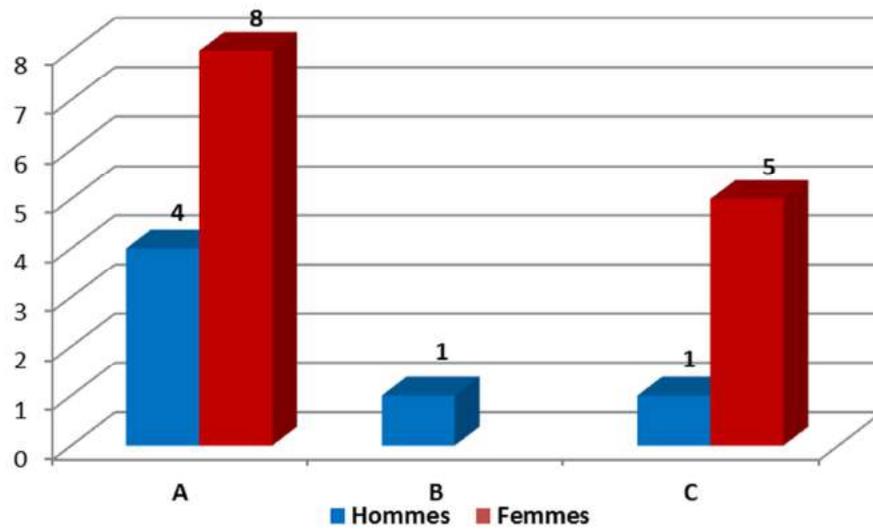
Les personnels féminins restent majoritaires mais leur part diminue à 56%, contre 60% en 2017.



La forte disparité des effectifs par catégorie présents à Nantes et à Paris est identique aux années précédentes, corrélée aux services rattachés à chaque site et aux missions de ces services.

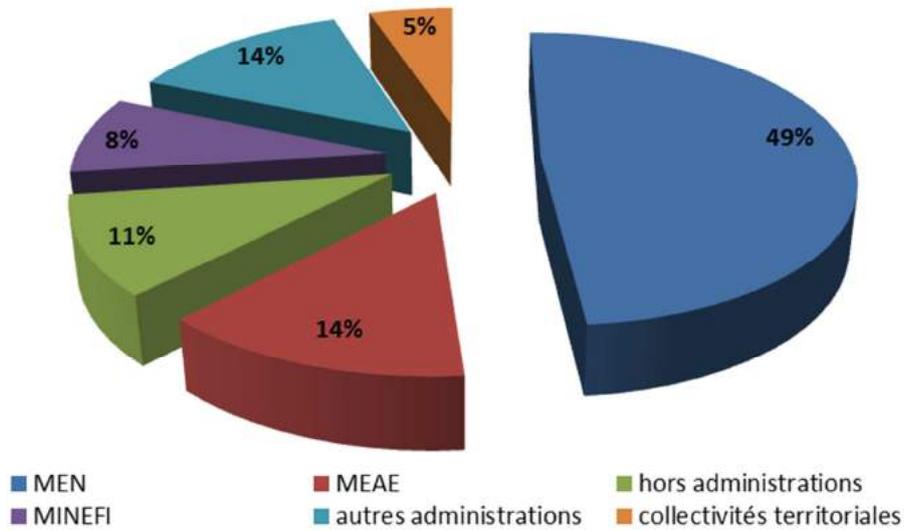


1.2.2 AGENTS CONTRACTUELS

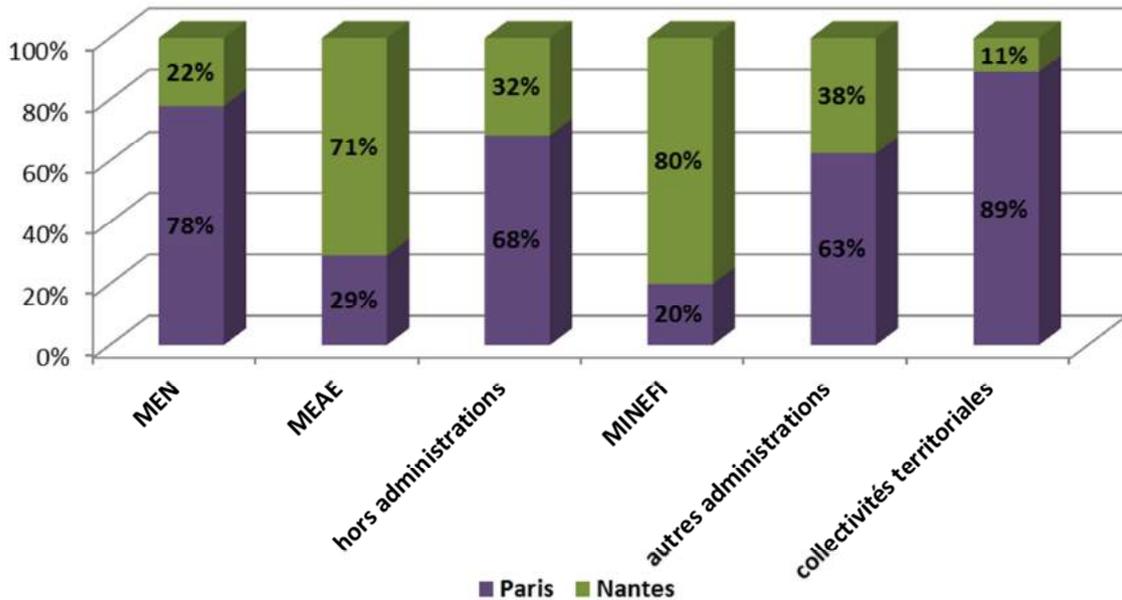


Les agents contractuels sont majoritairement représentés en catégorie A, sur des postes implantés principalement à Paris.

1.3 REPARTITION PAR ORIGINE



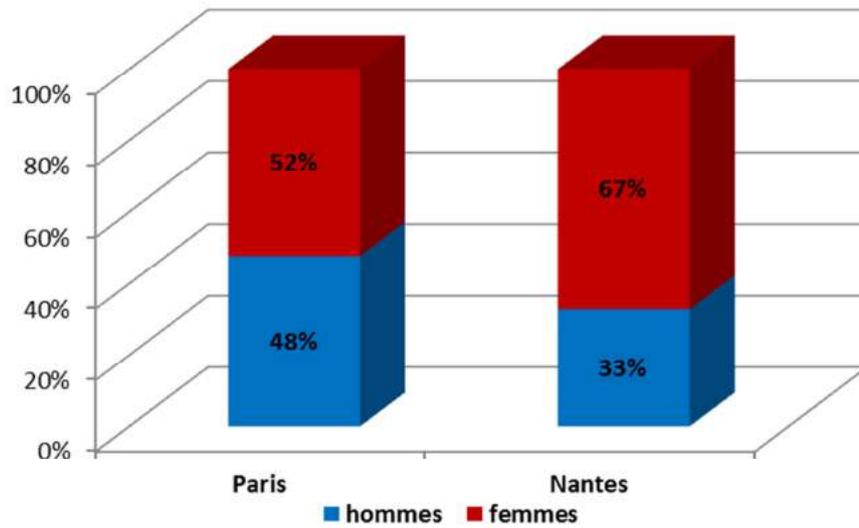
Les trois administrations les plus représentées sont les ministères de l'Education Nationale (MEN, 49% des effectifs), de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE, 14% des effectifs) et de l'Economie et des Finances (MINEFI, 8% des effectifs).



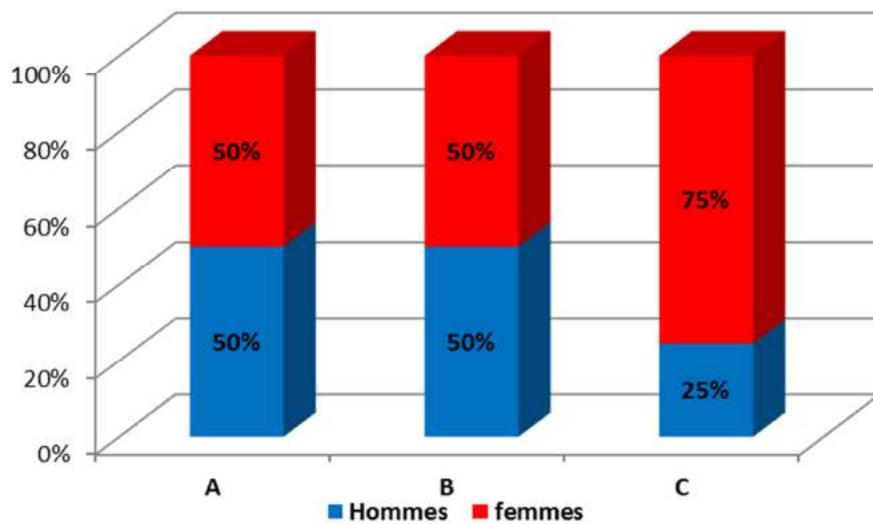
On observe une prépondérance des agents du MEN à Paris et de ceux du MEAE et du MINEFI à Nantes.

Les personnels hors administration sont les contractuels en CDD et CDI (11 % des effectifs).

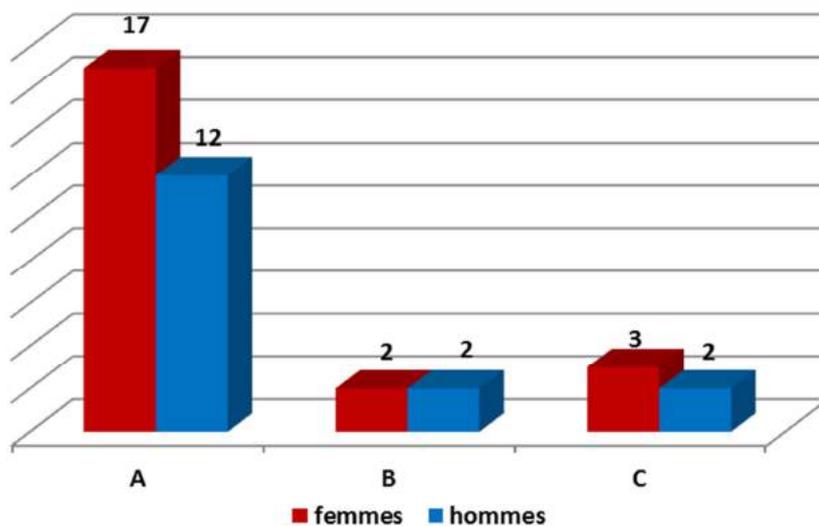
1.4 REPARTITION PAR SEXE



Le taux de féminisation reste important au siège de l'Agence (57%), et plus particulièrement à Nantes.



CHAPITRE 2 : RECRUTEMENT



	Paris	Nantes	total
FEMMES			
A	14	3	17
B	2	0	2
C	3	0	3
TOTAL	19	3	22
HOMMES			
A	11	1	12
B	2	0	2
C	2	0	2
TOTAL	15	1	16
arrivées en 2018			38

Le taux de renouvellement des personnels est stable mais élevé, 21%.

CHAPITRE 3 : FIN DE MISSION

Statut	Terme du contrat		départ anticipé à la demande de l'intéressé		retraite		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Contractuels en CDD	1	4	0	0	0	0	1	4
Contractuels en CDI	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnels détachés	3	7	4	3	0	4	7	14
Mis à disposition	0	0	0	0	0	0	0	0
PNA	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	4	11	4	3	0	4	8	18

En 2018, 58% des fins de mission sont intervenues au terme du contrat, 27% sont des départs anticipés à la demande des intéressés.

Ces départs anticipés sont majoritairement le fait de personnels détachés partant en poste dans le réseau ou demandant leur réintégration 1 ou 2 mois avant la fin de leur détachement.

CHAPITRE 4 : TEMPS PARTIELS

7 % des personnels bénéficient d'une autorisation d'exercer à temps partiel.

Ces personnels sont exclusivement féminins.

4.1 TEMPS PARTIEL PAR CATEGORIE

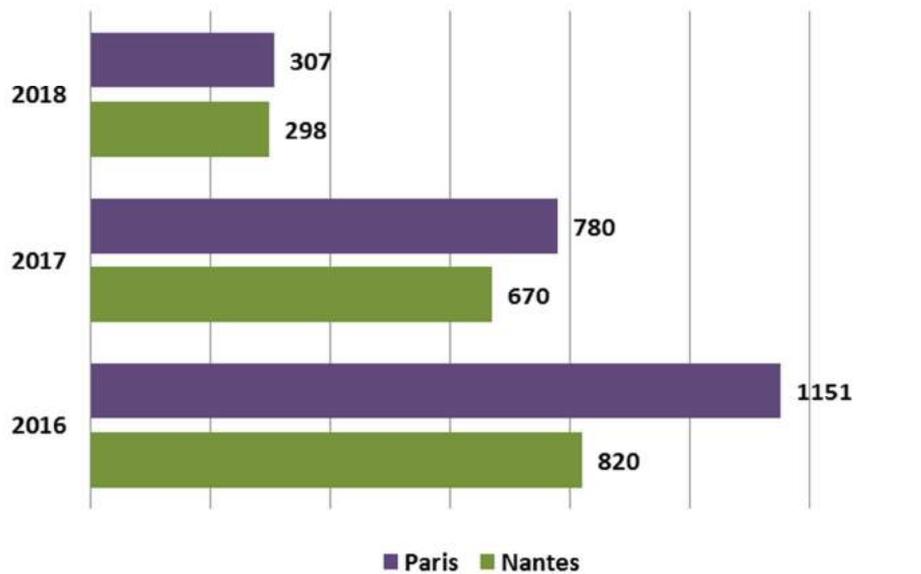
catégorie	Paris		Nantes		total	
	H	F	H	F	H	F
A		1			0	1
B				3	0	3
C				9	0	9
total	0	1	0	12	0	13

4.2 TEMPS PARTIEL PAR QUOTITE

Quotité	Paris		Nantes		total	
	H	F	H	F	H	F
80%		1		11	0	12
90%				1	0	1

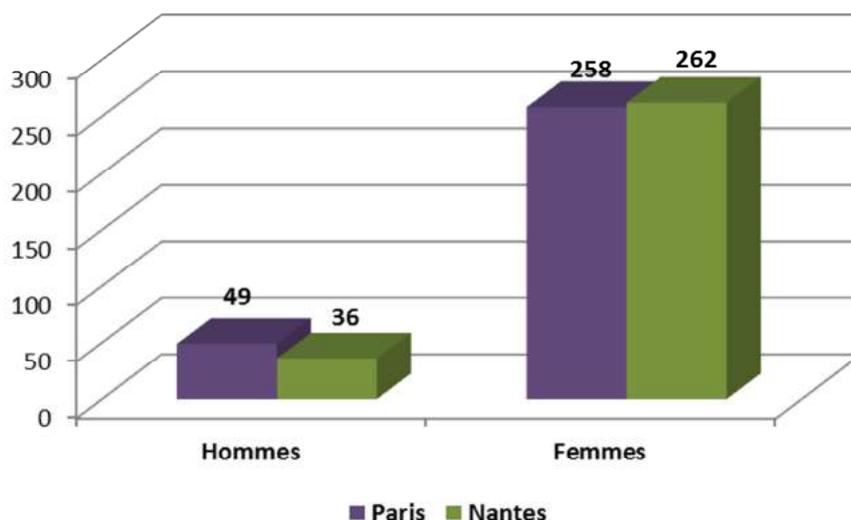
CHAPITRE 5 : ABSENCES

5.1 ABSENCES POUR CAUSE DE MALADIE (en jours calendaires)



	Congé maladie ordinaire		Congé grave maladie		Total
	H	F	H	F	
PARIS	5	13	1	0	19
Nombre de jours	32	258	17	0	307
NANTES	4	13	0	0	17
Nombre de jours	36	262	0	0	298

La très forte diminution du nombre de jours d'arrêt pour maladie en 2018 (-58%) est essentiellement due à la fin d'un arrêt prolongé pour maladie grave alors que le nombre de jours d'arrêt pour maladie ordinaire a diminué de 4%.



5.2 ACCIDENTS DU TRAVAIL

	Paris		Nantes		total	
	H	F	H	F	H	F
Nombre d'accidents de service	0	0	0	1	0	1
Nombre de jours d'absence pour accident de service	0	0	0	1	0	1

CHAPITRE 6 : COMPTE EPARGNE TEMPS

	PARIS		NANTES		TOTAL		Total agents
	H	F	H	F	H	F	
nombre total d'agents disposant d'un CET au 31/12/2018	19	6	8	7	27	13	40
nombre total d'agents ayant ouvert un CET en 2018	2	4	0	0	2	4	6
nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur CET en 2018	11	11	2	3	13	14	27
nombre de jours de CET utilisés en 2018	58	24	10,5	15	68,5	39	107,5
nombre total de jours déposés sur un CET en 2018	86,5	134	15	12	101,5	146	247,5
nombre de jours de congés non utilisés et non versés au CET en 2018 *	298	344	168,5	306,5	466,5	650,5	1117

Les jours de congés non utilisés et non versés au CET sont reportés jusqu'au 30 avril de l'année N+1

CHAPITRE 7 : FORMATION

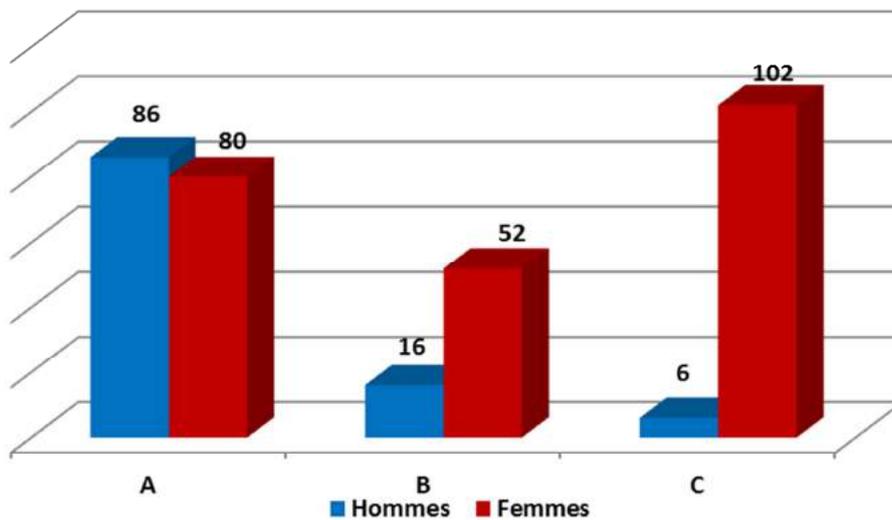
7.1 NOMBRE DE JOURNEES DE FORMATION

Ne sont pas comptabilisées en journées les formations se déroulant en fractionné tout au long de l'année et/ou réalisées hors temps de travail :

- préparation concours : 6;
- formation diplômante : 2;
- bilan de compétences : 1.

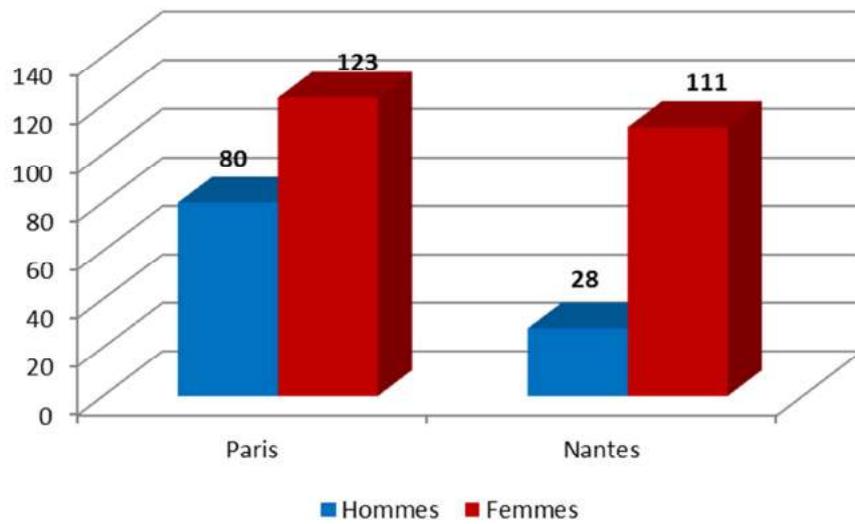
Ne sont pas comptabilisées les formations dispensées par leur ministère d'origine aux agents en Position Normale d'Activité ou Mis à Disposition.

7.1.1 PAR CATEGORIE



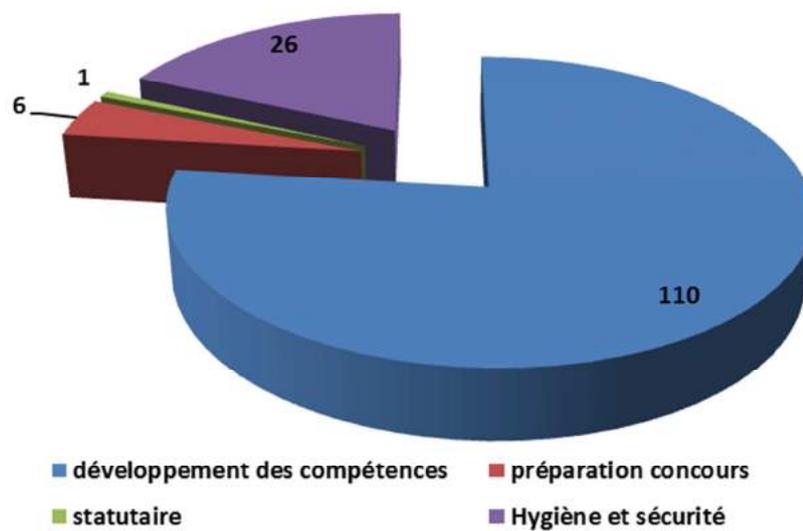
Les personnels de catégorie A, majoritaires au siège de l'Agence avec 56 % des effectifs, bénéficient de 49% des journées de formation.

7.1.2 PAR SITE



71 % des actions de formation sont réalisées au bénéfice des agents des services parisiens, à relativiser cependant puisque ne sont pas comptabilisées les formations dispensées par le MEAE à ses agents en PNA et MAD, majoritairement présents à Nantes.

7.2 NOMBRE D' ACTIONS PAR TYPE DE FORMATION

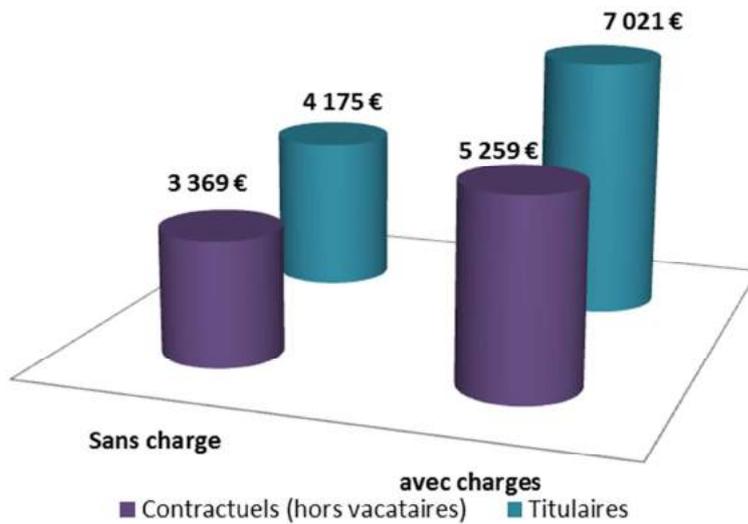


CHAPITRE 8 : MASSE SALARIALE

8.1 COÛT DE LA MASSE SALARIALE

	Coût total annuel (sans charges)	Coût moyen mensuel (sans charges)	Coût total annuel (avec charges)	Coût moyen mensuel (avec charges)
Titulaires FP	7 283 904 €	606 992 €	12 249 190 €	1 020 766 €
Contractuels (hors vacataires)	859 769 €	71 647 €	1 341 942 €	111 829 €

8.2 COÛT MOYEN PAR AGENT (par mois)



CHAPITRE 9 : DÉPLACEMENTS

9.1 MISSIONS EN France

Service	Part des missions en France
Direction et Secrétariat Général	15,68%
Service Prévention et Protection des établissements	0,91%
Service des Affaires juridiques	8,07%
Service Communication	2,28%
Service Appui et Développement du Réseau	0,15%
Service Immobilier	0,00%
Service des Systèmes Information	15,98%
Secteurs géographiques	2,44%
Service Pédagogique	6,39%
Service d'Orientation et Enseignement Supérieur	0,91%
Direction des Affaires financières et du Contrôle de gestion	3,20%
Service d'Aide à la Scolarité	0,46%
Direction des Ressources Humaines	34,25%
Agence Comptable Principale	9,28%

Ces déplacements concernent essentiellement les missions entre les sites nantais et parisien de l'AEFE. La direction des ressources humaines du réseau, basée à Nantes, est la plus concernée par ce type de déplacements.

9.2 MISSIONS À L'ÉTRANGER

Service	Part des missions à l'étranger
Direction et Secrétariat Général	13,33%
Service Prévention et Protection des établissements	1,88%
Service des Affaires juridiques	0,34%
Service Communication	1,88%
Service Appui et Développement du Réseau	7,52%
Service Immobilier	9,91%
Service des Systèmes Information	0,51%
Secteurs géographiques	20,51%
Service Pédagogique	29,06%
Service d'Orientation et Enseignement Supérieur	5,64%
Direction des Affaires financières et du Contrôle de gestion	3,59%
Service d'Aide à la Scolarité	1,37%
Direction des Ressources Humaines	1,37%
Agence Comptable Principale	3,08%

Outre la Direction et le Secrétariat Général, le service pédagogique, les secteurs géographiques et le service immobilier, de par la nature de leurs fonctions, ont été amenés en 2018 à effectuer le plus de missions à l'étranger.

9.3 NOMBRE DE MISSIONS PAR MOIS

